

**ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION  
DONNEE A SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSEQUENCES  
DES DETTES CONTRACTEES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION  
SUR LES BIENS COMMUNS**

Loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> Aout 2003 pour l'initiative économique (article 8 L.526-4)  
Décret n°2007-750 du 9 Mai 2007 relatif au RCS modifiant le code de commerce (article R123-121-1)  
Arrêté du 4 Juillet 2007 relatif au modèle d'attestation

Je soussigné (*nom et prénom de la personne immatriculée*) .....

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R123-121-1 du code de commerce,  
avoir informé mon conjoint

M./Mme (*rayez la mention inutile*).....

Avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat  
de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes  
contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à ..... Le .....

Signature :

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.